

RAPPORT DE GESTION 2016

bilan
compte de
résultat

au 31.12.2016



CAISSE
D'ÉPARGNE
RIVIERA

BANQUE DE PROXIMITÉ
DEPUIS 1814

TABLE DES MATIERES

04

*La Caisse
d'Epargne Riviera
en bref*

07

*Message du
Président et du
Directeur*

14

*Caisse d'Epargne
Riviera, prospérité
à long terme*



16

*Projets de l'année
2016*

19

*Au coeur d'une
région depuis
deux siècles*

20

*Caisse d'Epargne
Riviera, banque de
proximité*

23

*Organes de la
banque*



32

Graphiques



57

*Principes de
comptabilisation
et d'évaluation*

71

*Informations
relatives aux
opérations hors-
bilan*

47

*Comptes annuels
2016*

61

Gestion des risques

72

*Informations
relatives au
compte de résultat*

54

*Annexe aux
comptes annuels
2016*



62

*Evénements
significatifs
survenus après la
date du bilan*



74

*Rapport de
l'organe de
révision*



56

*Raison sociale,
forme juridique
et siège de la
Banque*

63

*Informations
relatives au bilan*

76

*Devoirs de
publication en
lien avec les fonds
propres et les
liquidités*



LA CAISSE D'ÉPARGNE RIVIERA *EN BREF*



Agence de Vevey



Agence de Montreux

Année de fondation	1814
Forme juridique	Société coopérative
Capital social	1'769'000
Agences	La banque compte deux agences, à Vevey (siège) et à Montreux
Effectif	16.6 emplois à temps plein
Adresse	Avenue Paul-Ceresole 3 CH – 1800 Vevey
Téléphone	+41 (0)21 925 80 25
Fax	+41 (0)21 925 80 20
Site internet	www.ce-riviera.ch

Bilan	2016 en milliers de francs	2015 en milliers de francs
Total du bilan	521'004	500'585
Avances à la clientèle	440'299	430'889
Dépôts de la clientèle	469'283	453'223
Provisions	16'900	16'181
Fonds propres (après répartition du bénéfice et sous réserve de l'approbation des comptes)	27'955	27'126

Compte de résultat	2016 en milliers de francs	2015 en milliers de francs
Résultat net des opérations d'intérêts	7'712	7'321
Résultat des opérations de commissions	641	613
Résultat des opérations de négoce	-269	352
Autres résultats ordinaires	298	132
Charges d'exploitation	-5'199	-4'848
Résultat opérationnel	867	1'649
Produits extraordinaires	492	0
Impôts	-325	-626
Bénéfice de l'exercice	1'034	1'023



MESSAGE DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR



C'est avec satisfaction que nous présentons les résultats du 203^{ème} exercice de la Caisse d'Epargne Riviera, réalisés durant une année qui fut chahutée, tant les éléments politiques et économiques furent globalement défavorables.

Au niveau mondial, l'environnement géopolitique très instable a marqué les esprits. Son influence sur notre pays, îlot de stabilité, a été spécialement forte durant l'année sous revue. En particulier, l'évolution des perspectives économiques mondiales est demeurée une source d'inquiétude. En effet, l'économie de la Suisse, pays exportateur par excellence, au bilan excédentaire (solde positif de 37,5 mias de francs en 2016), dépend étroitement de la santé des Etats avec lesquels elle

entretient des relations privilégiées : Etats-Unis, Union européenne et Chine en tête, des pays qui ont connu des destins diverses en 2016 :

- croissance retrouvée au sein de la grande nation américaine qui investissait majoritairement dans sa propre économie,
- redressement de l'économie européenne qui restait toutefois marquée par les séquelles de la crise,
- stagnation de la deuxième économie mondiale, la Chine, qui s'endettait résolument.

Ce furent là des éléments fondamentaux avec lesquels notre pays a dû composer pour affirmer sa résistance.

Dans le but de maintenir un niveau de compétitivité internationale élevé, les argentiers helvètes, stoïques, ont fait preuve d'une grande rigueur dans l'exercice d'un tour de force monétaire périlleux : afin de réduire l'attractivité du franc, valeur refuge par excellence, la Banque Nationale Suisse (BNS) a dû poursuivre une politique accommodante, augmenter la masse monétaire, acheter des devises étrangères, et laisser, durant une année complète, le taux directeur de référence en territoire négatif. Le franc est pourtant demeuré à des parités critiques face aux monnaies étrangères, ce qui a pénalisé les entreprises exportatrices, même parfois sérieusement.

Des taux d'intérêts négatifs inscrits dans la longue durée

A fin 2016, les taux négatifs perduraient depuis près de 2 ans. Cette situation est anormale, ceci à plus d'un titre.

Tout d'abord, la situation est peu enviable pour les particuliers, pour qui le rendement de l'épargne est nul. Ajouter à cela des frais de tenue de compte, qui augmentent et ponctionnent les épargnants, conduit à un compte en banque qui devient désormais, pour ces derniers, une source de coût.

Ensuite, elle est tout aussi difficile pour les institutionnels, qui comptabilisent d'abondantes liquidités dans leurs bilans – conséquence entre autres de la politique accommodante de la BNS – et qui doivent être placées. En particulier, les caisses de pension, lesquelles doivent garantir à long terme un rendement à la prévoyance. Particulièrement touchées, ces dernières doivent respecter les exigences minimales de la loi et n'ont pas d'autre choix que de s'écarter des placements traditionnels sans risques, tels que l'épargne et les obligations en francs suisses, qui ne rapportent plus rien désormais. C'est donc vers des placements présentant un risque supplémentaire que se tournent les institutionnels, qui investissent dans des obligations en monnaies étrangères (avec un risque

de change qui doit être couvert), des obligations de qualité inférieure, des produits structurés sur actions, des actifs placés dans des marchés émergents, ou des sociétés non cotées et actives dans les nouvelles technologies.

Alors que la stabilité de l'économie individuelle semble assurée tant que le particulier ne paie pas d'intérêt négatif sur son compte en banque, le pire des scénarii ne pourra toutefois pas être écarté en cas de nouvelle baisse, par la BNS, de ses taux de référence, ou d'un abaissement des seuils sur les comptes de virement des banques. Cela dit, c'est bien de la prise de risque accrue dans les politiques de gestion des institutionnels que réside l'élément d'instabilité principal qui, s'il n'est que latent aujourd'hui, présente le plus grand danger à long terme pour l'économie de notre pays.

L'immobilier, un secours pour les placements

Dans ce contexte de taux négatifs, le marché de l'immobilier en Suisse, vigoureux, a fait office de sauveur en 2016. Pour le particulier, c'est vers un investissement de ses fonds propres dans une unité, le plus souvent un appartement qu'il pourra louer, qu'il trouvera un bon rendement. Pour l'institutionnel, c'est le financement d'importantes promotions im-

mobilières et d'objets de rendement conservés dans ses actifs, qu'il placera ses liquidités (part de l'avoir du 2^{ème} pilier en 2016 : 21.9%, 2007 : 17.1%*). L'institutionnel pourra même se contenter de rendements inférieurs aux rendements immobiliers historiques, puisqu'ils demeurent aujourd'hui nettement supérieurs aux rendements des placements dans des classes d'actifs dits conventionnels.

En raison de ce phénomène, les prix de l'immobilier se sont maintenus à des niveaux élevés en 2016, et le rythme des nouvelles constructions est resté soutenu. Cela malgré les premiers signes d'une inversion de tendance, amorcée cette année, et bien perceptible dans notre région : baisse de la demande en logements neufs ; taux croissant de logements vacants. A cet état de fait, il convient d'ajouter l'entrée en vigueur de la loi sur les résidences secondaires et de son ordonnance d'application (Lex Weber), la mise en œuvre de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), et le contrôle strict, dans certaines régions, des prix des loyers pour de nouvelles constructions ou d'objets locatifs en rénovation. Avec la mise en œuvre progressive du frein à l'immigration, ces mesures sont tant d'éléments de blocage irréversible à l'essor de la construction : le placement immobilier devient, à son tour, une source d'instabilité.

Des marchés boursiers incertains

Ensuite d'un effondrement général en début d'année 2016, dans une période de nervosité et d'inquiétude à propos d'une reprise économique manquée (le SMI était au plus bas le 11 février, -13.4% depuis le 1^{er} janvier), c'est bien l'incertitude politique et les deux votes clés anglo-saxons qui ont donné le pouls aux marchés : le Brexit le 23 juin et les élections américaines le 8 novembre. Le manque de limpidité sur l'issue de ces deux événements était tel que les marchés, suspendus à l'incertitude – une émotion honnie – ne sont pas parvenus à s'orienter de façon franche. La finance peut être sarcastique car ce ne sont pas les nombreux attentats survenus en 2016 (près de 550 en nombre et 4200 morts), ni le drame migratoire de populations fuyant la misère, qui ont pesé sur les indices. Ironiquement, les marchés se sont subitement redressés suite à l'improbable élection de Donald Trump, pour terminer l'année presque euphoriques, démontrant que la finance possède cette propriété si particulière d'oublier les déconvenues, son microcosme pouvant être frappé d'amnésie après le redressement soudain des marchés.

Influence globale sur les résultats d'une banque de proximité

Dans ce contexte général, pour une banque régionale axée sur une économie essentiellement locale, ce sont les paramètres économiques nationaux qui conditionnent ses affaires. Pour notre banque en particulier, dont le modèle est de faire fructifier un portefeuille de négoce, et de proposer à sa clientèle des solutions de placements et de gestion de fortune, les facteurs exogènes, tels que les marchés financiers, ont aussi une importance significative.

La persistance des taux négatifs, au niveau national, est un challenge important pour une banque qui tire plus de 80% de ses revenus des opérations d'intérêts et qui a la volonté d'assurer un rendement supérieur à l'épargne et rendre attractif le dépôt de fonds de ses clients, tout en maintenant une politique de frais limitée au strict nécessaire. Outre une concurrence marquée sur les conditions de prêts hypothécaires, provenant de multiples établissements actifs sur la place, la pression sur le maintien de la marge d'intérêt est constante. En sus, le coût de

la couverture du risque d'une hausse des taux, par des contrats swap, est une composante importante des charges (7.4% des produits en 2016).

Pour une banque qui réalise la majorité de ses affaires grâce aux placements dans l'immobilier régional, sous la forme de créance adossée à des titres hypothécaires, la raréfaction des terrains constructibles sur la Riviera vaudoise, la baisse générale de l'activité dans la construction, l'accroissement du contrôle du prix des loyers, et la prise en compte de la valeur de rendement dans les estimations des immeubles locatifs, sont autant de facteurs qui exigent une grande flexibilité dans l'approche clientèle et un dynamisme créatif dans la recherche de solutions innovantes, pour maintenir la qualité et le volume des affaires.

Enfin, les résultats de la Caisse d'Epargne Riviera, de par son modèle d'affaires, sont dépendants des marchés boursiers, du comportement des actions suisses en particulier, sur le rendement du portefeuille de négoce-titres de taille non négligeable (22 millions de francs), et sur le volume des opérations exécutées par et pour la clientèle.

La réglementation bancaire est excessive et pénalisante

Il y a un facteur d'influence dont nous n'avons pas encore parlé : la sur-réglementation bancaire.

Sans influence sur les produits de nos activités bancaires, elle affecte nos charges d'exploitation, et le moral des troupes. Produit purement helvétique, engendré par une place financière réputée, la réglementation bancaire mise en œuvre depuis la crise financière est excessive et parfaitement disproportionnée pour un établissement de la taille de notre banque. Pire, elle induit une concurrence déloyale. Prévue pour les banques systémiques au niveau national, voire international (« too big to fail »), son application ne fait pas cas des banques locales, dont l'importance précisément systémique est nulle en cas de déboire régional. Campée solidement sur ses fonds propres, la Caisse d'Epargne Riviera peut toutefois voir son avenir avec sérénité, et garantir une activité irréprochable, même avec une réglementation allégée, qui serait strictement nécessaire et adaptée.

Cela dit, prenons les paris : l'ilot réglementaire ne sera pas imité par les pays voisins et lointains, économiquement forts, avec la même rigueur applicative des directives, ces derniers étant trop contents de préserver leurs particularités fiscales et leurs modèles protectionnistes. Notre pays suscitera plutôt raillerie et moquerie pour avoir tant lâché d'avantages, dans le seul but ou presque d'ob-

tenir l'honneur d'être le numéro un des nations réglementées.

C'est donc dans un contexte difficile, marqué par la persistance des taux d'intérêts négatifs, des marchés financiers en dents de scie, d'une vive concurrence et d'une accélération de la régulation bancaire, que la Caisse d'Epargne Riviera a bouclé son 203^{ème} exercice.

Au 31 décembre 2016, la taille de notre bilan était de 521 millions de francs, en hausse de 4.1% sur l'année. Les fonds de la clientèle ont progressé de 3.4%, à 469 millions de francs, alors que les créances à la clientèle ont augmenté de 2.1%, à 440 millions de francs. En particulier, le volume de prêts hypothécaires s'est affiché à 408 millions de francs, soit une hausse de 2.5% sur l'année. Fin 2016, le taux de couverture des actifs par les passifs clientèle était de 106.6%, contre 105.2% un an plus tôt. Ceci signifie que les placements en créances à la clientèle sont intégralement refinancés par les dépôts des clients, un phénomène remarquable en comparaison nationale avec des établissements comparables au nôtre. Le résultat 2016 nous a permis d'augmenter notre base de fonds propres, de plus de 800'000 francs – sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale – à 27.9 millions de francs, renforçant ainsi notre stabilité. Le taux de fonds propres selon Bâle III, rapporté aux exigences légales, s'affichait à 194.0% contre 200.6% un an plus tôt.

Durant l'exercice sous revue, le compte de résultats a évolué de manière satisfaisante. La principale source de revenus, les opérations d'intérêts, était en hausse et le résultat net a augmenté de 5.3%, à 7'712'000 francs. La marge d'intérêt brute, était de 1.50%, contre 1.55% en 2015, une baisse due aux renouvellements de prêts hypothécaires négociés à des taux inférieurs d'une part, et d'autre part aux coûts des assurances (swaps de taux) contractées pour se prémunir contre une hausse de taux, par 690'000 francs. En comparaison nationale, la marge brute est tout à fait acceptable.

Les opérations liées à nos activités dans les placements, de 690'000 francs, se sont affichées en légère hausse de 3.2%, dans un contexte boursier difficile. En outre, les marchés ont influencé négativement le résultat de négoce pour propre compte, lequel a comptabilisé une perte de 407'000 francs. Au cours de l'exercice sous revue, les charges d'exploitation ont augmenté, à 5'199'000 francs, contre 4'848'000 francs un an plus tôt. Les charges de personnel ont été comptabilisées en hausse de 8.7% en raison de l'augmentation de l'effec-

tif, alors que les autres charges d'exploitation ont enregistré une hausse de 5.5%, en raison des dépenses en informatique et des frais engagés dans la rénovation d'un immeuble de rendement détenu en propre. A fin 2016, le bénéfice brut s'est affiché à 3'183'000 francs contre 3'570'000 francs en 2015, en raison de la baisse du résultat de négoce-titres et de la hausse des charges d'exploitation. En conséquence, le cost/income a augmenté, à 62.2%, contre 55.9% en 2015. Enfin, le bénéfice net a atteint 1'033'774 francs, en hausse de 1.1% par rapport à l'exercice précédent.

Considérant ces bons résultats, le Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne Riviera propose le maintien du dividende à 12%.

Fondé sur ce qui précède, le Conseil d'administration tient à témoigner sa profonde reconnaissance à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui, grâce à leur engagement et à leur efficacité, permettent de présenter aux sociétaires de notre banque, un bouclement pour l'exercice 2016 qui peut être qualifié de très satisfaisant. C'est d'autant

plus remarquable si l'on sait les conditions particulièrement difficiles dans lesquelles notre activité bancaire s'est déroulée au cours de l'exercice sous revue. Les remerciements du Conseil d'administration s'adressent tout particulièrement à notre Directeur, Monsieur Alexandre Gauthier-Jaques, qui a su conduire et motiver son équipe de main de maître, dans un environnement économique peu favorable ; son enthousiasme communicatif et ses hautes compétences sont des facteurs importants de notre réussite.

Les remerciements du Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne Riviera s'adressent aussi à l'équipe de Riviera Finance qui a poursuivi son action sous la direction de Monsieur Pascal Blanchard, administrateur-délégué. Pour rappel, Riviera Finance est active dans la gestion de fortune et dans les domaines annexes qui lui sont étroitement liés. Le contexte économique difficile évoqué plus haut pour notre banque s'est appliqué dans les mêmes mesures à notre société fille, qui s'est engagée avec efficacité et compétence pour répondre avec performance à

cette conjoncture peu favorable. La finalité de notre engagement est, et restera, la satisfaction de notre fidèle clientèle, qui renouvelle sa confiance à notre banque, et à celles et ceux qui la constituent. L'engagement sans compter de nos collaboratrices et de nos collaborateurs est un juste retour face à une clientèle qui exprime clairement sa satisfaction pour les services rendus.

Votre présence à nos guichets chers clients, votre confiance renouvelée, sont autant de témoignages qui ne peuvent que nous pousser à l'excellence ; nous vous en sommes très reconnaissants et nous nous engageons à poursuivre ce service de qualité pour faire de notre partenariat une réussite indiscutable, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs, chers clients, nos sincères remerciements.

Philippe Petitpierre
Le Président

Alexandre Gauthier-Jaques
Le Directeur

* Swisscanto, enquête 2016

CAISSE D'EPARGNE RIVIERA, *PROSPERITE* *A LONG TERME*



1814

La Caisse d'Epargne de Vevey est fondée le 19 décembre 1814, donnant une suite favorable à une souscription ouverte la même année auprès des citoyens veveysans.



1844

le siège de la Caisse d'Epargne est déplacé à la Cour Matty, après l'achat par la Banque d'une partie des immeubles de ce lieu. Cette situation d'extrême proximité avec le centre de l'activité marchande de la ville, permet à la Caisse de se développer.



1848

Le Conseil de Direction de la Caisse d'Epargne du District adopte le système décimal. Il préconise d'utiliser uniquement la référence aux francs et aux centimes et d'abandonner la référence aux anciennes monnaies pour faciliter la tenue des comptes.



1898

Elle construit un immeuble à l'avenue de la Gare 16, qu'elle occupera jusqu'en 1996.



1914

Le centenaire de la Caisse est célébré dans un climat morose. La déclaration de guerre jette un froid sur cet anniversaire. Elle trouve l'appui de la Banque Cantonale Vaudoise qui s'avère un soutien précieux.



1932

L'hôtellerie régionale est en difficulté. Néanmoins, la Caisse continue de soutenir ses partenaires hôteliers tout au long des années d'austérité.



1960

Au début des années 1960, un prêt sur deux concerne des crédits de construction.



1971

La Caisse d'Epargne du District de Vevey adapte ses structures et se dote d'un capital social.



1986

C'est en octobre 1986 que la Caisse d'Epargne vend, à la Confrérie des Vignerons, le bâtiment dit «Le Château».



1999

La création de Riviera Finance SA en 1999 répond à la volonté de la Caisse d'Epargne du District de Vevey de mener des activités dans le domaine de la gestion de patrimoine.



2010

Ouverture de l'agence de Montreux, une première pour la banque qui renforce ses liens de proximité.



2014

La Banque a célébré son bicentenaire durant toute l'année, avec notamment l'exposition des cabanes dans la ville de Vevey de juin à septembre.



LES PROJETS DE L'ANNEE 2016

Les projets de l'année 2016

Consolider l'essor d'une banque, après la célébration d'un cap historique ne va pas forcément de soi. Apprécier le succès et en récolter les fruits fait partie de la vie d'entreprise. Mais le monde va vite. Pour assurer de bonnes bases au développement et envisager la suite sereinement, la consolidation était primordiale en 2016. Parce que le milieu bancaire change, nous devons passer ces paliers, et faire face durablement à la croissance. La complexification du secteur bancaire et des affaires financières, en préservant l'orientation clientèle coûte que coûte, nous pousse à nous dépasser tous les jours.

Des paliers aussi pour les équipes

C'est un défi perpétuel de s'adapter à la complexification de son métier. D'emblée, chaque collaborateur de la banque est impliqué, quel que soit son domaine d'activité.

Pour passer les paliers que vit l'entreprise, la compétence de chacun doit suivre l'évolution. La clé c'est de s'adapter. Remettre en question les processus de travail, sans les alourdir, et optimiser les outils.

C'est dans ce contexte que plusieurs formations – certaines d'envergure – ont été suivies par l'ensemble des équipes. Une mise à niveau des compétences métier d'une part et le déploiement de techniques d'accompa-

gnement de la clientèle dans une démarche de proximité d'autre part, ont été assimilées.

Mais surtout, la culture d'entreprise est LA formation incontournable pour toute personne qui rejoint nos équipes. L'identification à la Caisse d'Epargne Riviera est essentielle pour garder à l'esprit que notre clientèle est la première valeur de notre établissement.

Valoriser le patrimoine immobilier

Depuis 203 ans, la Caisse d'Epargne Riviera accompagne ses clients dans leurs projets, et dans la constitution de leur patrimoine. Pour une entreprise, détenir des immeubles et les valoriser est une autre façon de contribuer à l'économie régionale. Surtout lorsque cela permet d'offrir à la communauté des logements agréables, à des prix stables.

Dans ce contexte en 2016, la Caisse d'Epargne Riviera a procédé à la rénovation de l'un de ses immeubles à Vevey. Une valorisation qui a également permis de créer deux spacieux studios dans les combles. Certains logements ont également pu être totalement rénovés et mis au goût du jour.

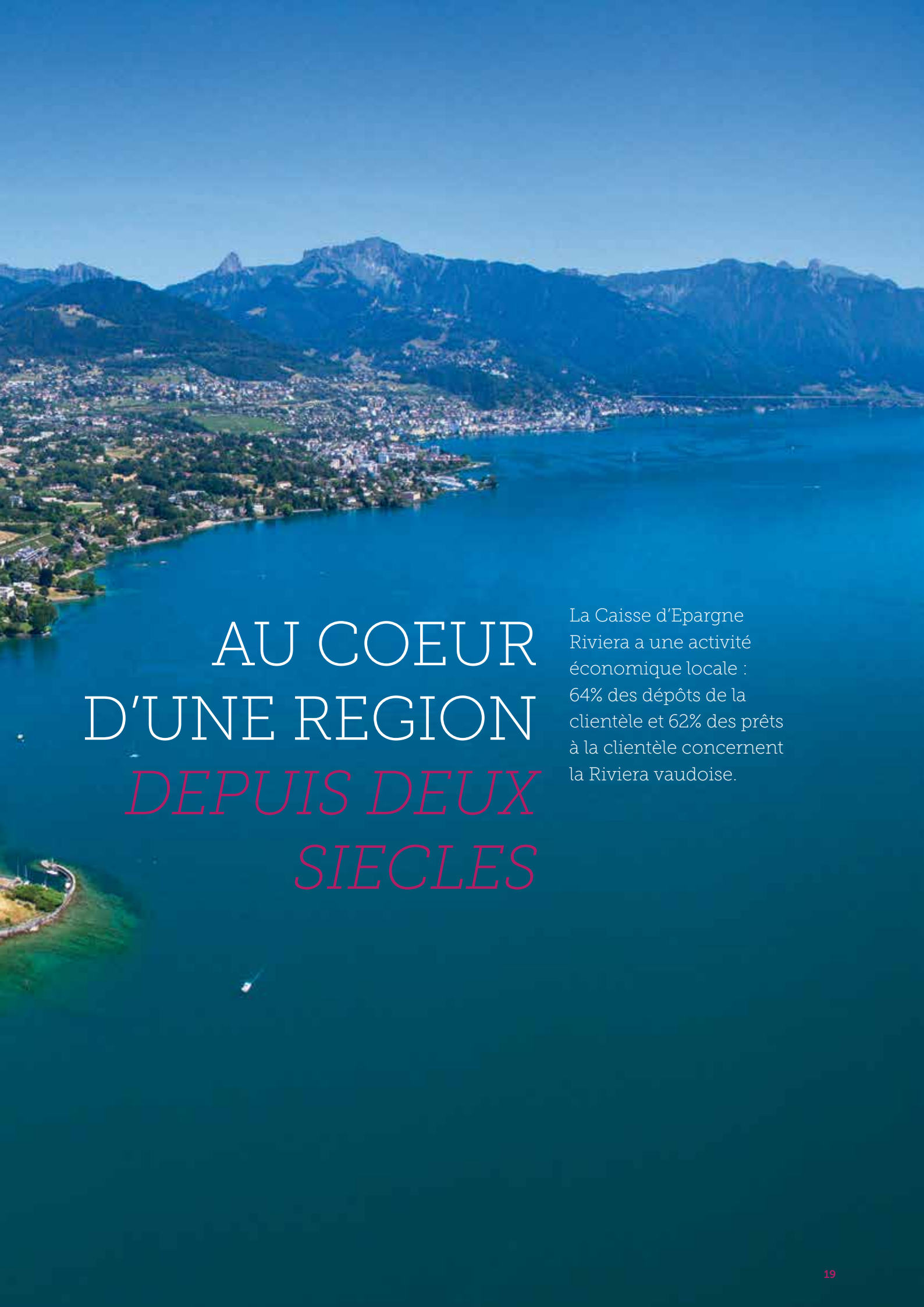
Les gros travaux sont synonymes d'épreuve. Que ce soit pour des propriétaires, ou des locataires. Dans le cas d'une rénovation complète, avec mise aux normes techniques et écologiques d'un immeuble, les impacts sur les

habitants s'avèrent pesants. Une vie de quartier tranquille qui a été perturbée durant plusieurs mois. La situation aurait pu être houleuse et tendue lors des travaux. Or, tant la direction des travaux, menée par le bureau d'architecture N. Gudet, que les entreprises de la région mandatées, et que la Régie Duboux Riviera, ont tout mis en œuvre pour respecter le plus possible la vie quotidienne de nos locataires.

Aujourd'hui, cet immeuble est magnifique. Les habitants ont retrouvé leur tranquillité. Un bouquet de fin de chantier a permis de rassembler les locataires, les entreprises, le bureau d'architecture, la gérance de l'immeuble, et la Direction de la Caisse d'Epargne Riviera, ainsi que plusieurs membres du Conseil d'administration de la banque. Une célébration symbolique pour les 50 prochaines années de vie de ce patrimoine.





An aerial photograph of a Swiss lake, likely Lake Geneva, with a town on the left and mountains in the background. The text is overlaid on the lower half of the image.

AU COEUR D'UNE REGION *DEPUIS DEUX SIECLES*

La Caisse d'Epargne
Riviera a une activité
économique locale :
64% des dépôts de la
clientèle et 62% des prêts
à la clientèle concernent
la Riviera vaudoise.

CAISSE D'EPARGNE RIVIERA, *BANQUE DE PROXIMITE*

Fondée en 1814, la Caisse d'Epargne Riviera puise ses racines dans la Riviera vaudoise, entre lac et montagnes, et dans son bassin de 80'000 habitants résidant dans onze communes. Etablie historiquement à Vevey, ses activités bancaires rayonnent dans l'ensemble de la région. En 2010, elle ouvre une première agence à Montreux, intensifiant ses relations avec une clientèle locale qui a cousu, avec elle et au fil du temps, des liens durables.

Bien que de taille modeste, la Caisse d'Epargne Riviera offre les services d'une banque universelle, très bien positionnée dans le dépôt en épargne, les prêts hypothécaires, et la gestion de fortune, cette dernière prestation étant fournie par sa société fille, Riviera Finance SA. La gestion de comptes, le trafic de paiements, les services bancaires électroniques, et la gestion de dossiers titres complètent l'éventail de ses prestations.

Constituée en société coopérative, son capital social est détenu sans majorité par des personnalités dont l'implication dans l'activité et l'économie de la région est déterminante. Les sociétaires sont attachés à leur banque, qu'ils soutiennent dans son développement. Traditionnellement fidèles de génération en génération, les clients de l'établissement contribuent par

leur loyauté à son exceptionnelle stabilité.

Plutôt discrète, la Caisse d'Epargne Riviera est accessible. Perçue couramment comme une banque familiale, elle se réalise dans la simplicité, tant dans la manière d'entretenir ses relations que dans la présentation de ses prestations, qu'elle veut compréhensibles. Privilégiant le sens du service à la vente de produits, elle se réjouit lorsque sa clientèle fait valoir qu'avec elle, le dialogue est toujours possible. Avec réalisme, elle entreprend de soutenir ses clients lors de périodes difficiles et de leur donner satisfaction. La prise, sur place, des décisions est un avantage dont elle bénéficie pour transmettre des réponses rapides.

Son statut de société coopérative lui permet de s'écarter de la course au profit à court terme et d'éviter ainsi des prises de risque exagérées. Son ancrage dans le tissu économique local lui confère une connaissance approfondie de la région, et lui permet ainsi de préserver une clientèle de qualité, qu'elle développe par le biais du bouche-à-oreille. En outre, elle privilégie les placements sûrs qu'elle sélectionne avec sérieux, et se montre très attentive, lors d'octrois de crédit, à la qualité des débiteurs et des gages immobiliers, qu'elle évalue avec prudence. Son objectif est une croissance régulière, modérée et stable afin d'inscrire

son enseigne dans le respect de la durabilité.

Déterminée et dynamique, la Caisse d'Epargne œuvre pour sa région, soutient des projets locaux, des associations et des sociétés locales, ainsi que des jeunes talents exerçant des activités peu médiatisées. Elle a pleinement conscience qu'en s'engageant, elle défend aussi un patrimoine régional d'exception.

*Son ancrage dans le
tissu économique
local lui confère
une connaissance
approfondie de la
région, et lui permet
ainsi de préserver une
clientèle de qualité,
qu'elle développe
par le biais du
bouche-à-oreille.*

 CAISSE
D'EPARGNE
RIVIERA
**BANQUE DE PROXIMITÉ
DEPUIS 1814**





ORGANES DE LA BANQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉCHÉANCE DU MANDAT

Philippe Petitpierre Président	Président et administrateur délégué de Holdigaz SA, Vevey	2017
André Châtelain Vice-président	Président de Riviera Finance SA, Vevey	2017
Bernard Daniel	Administrateur de sociétés, La Tour-de-Peilz	2017
Claude Richard	Administrateur indépendant, Le Mont-Pélerin	2017
Jean de Gautard	Avocat, Vevey	2017
Daniel Willi	Ingénieur civil SIA, dipl. EPFL, Montreux	2017
François Margot	Juriste, Vevey	2017

DIRECTEUR ET SECRÉTAIRE DU CONSEIL

Alexandre Gauthier-Jaques	Lussy-sur-Morges
----------------------------------	------------------

ORGANE DE RÉVISION

BDO SA	Lausanne
---------------	----------

SISE DANS *UNE REGION D'EXCEPTION*

La Riviera vaudoise est un site d'une grande beauté, qui jouit d'un patrimoine exceptionnel apprécié tant par ses habitants que par un tourisme sélectif, qui est reconnu en tant que haut lieu de culture, et qui porte l'empreinte du flegme caractéristique des terriens vaudois.

An aerial photograph of a Swiss town, likely Yverdon, situated on a peninsula or near a large lake. The town features a dense cluster of buildings with red-tiled roofs, interspersed with green spaces and trees. In the background, rolling green hills and mountains are visible under a clear blue sky. The water in the foreground is a deep blue-green color.

Haut lieu de la Fête des Vignerons
(26.07-11.08.2019)

Territoire Riviera Vaudoise

10 communes qui s'étendent
sur 20km de littoral commun

Altitude

de 370 mètres (bord du lac)
à 2'045 mètres (sommet des
Rochers-de-Naye)

Habitants

80'000 dont 26'000 à
Montreux et 19'000 à Vevey



En 2016, la progression du tourisme était spectaculaire, en
comparaison nationale : la croissance des nuitées était de 7% sur
la Riviera, alors qu'elle était en régression dans le pays (-0,5%).

PETIT BIJOU D'INGENIOSITE ET DE FONCTIONNALISME, *LA VILLA «LE LAC»*



Tel que le décrit son conservateur, Patrick Moser, la Villa « Le Lac » est un « petit bijou d'ingéniosité et de fonctionnalisme, un manifeste architectural, un véritable laboratoire des idées modernes ».

Pour nous, elle est un paradis de la région à visiter lentement et régulièrement.

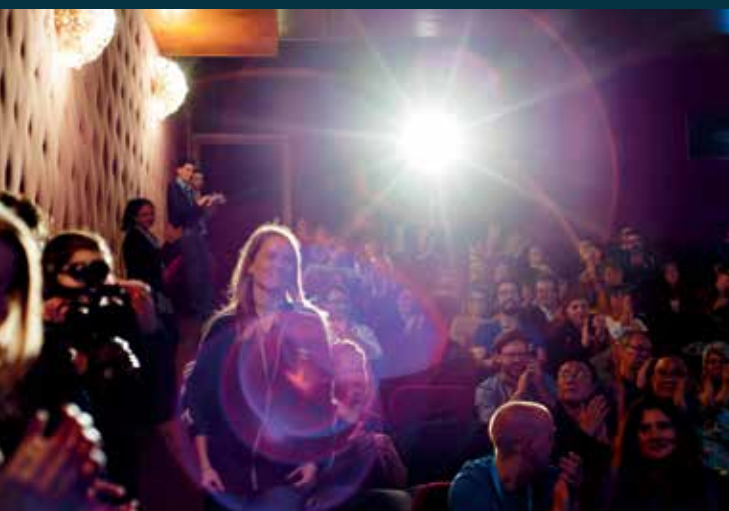
Placée sous la direction de l'Association Villa «Le Lac» Le Corbusier, la gestion muséale est conduite par un Comité de per-

sonnalités régionales engagées, et animée par Patrick Moser.

La Caisse d'Epargne Riviera soutient l'Association. Elle a pu le manifester à l'occasion du cinquantième de la disparition de Le Corbusier et l'exposition consacrée à Alberto Sartoris.



RIRES ET SALLES COMBLES *POUR LA DEUXIEME EDITION DU VIFFF*



La deuxième édition du VIFFF s'est déroulée du 28 au 30 octobre 2016. Sur trois jours, le VIFFF a accueilli plus de 2000 spectateurs, lors de 18 projections, 1 spectacle, 1 conférence et 1 masterclass, soit une augmentation de plus de 40% par rapport à sa première édition. La sélection du festival témoigne de la grande diversité de l'humour au cinéma avec des films provenant des quatre coins du monde. Sous le regard attentif de sa Présidente d'honneur Laura Chaplin, petite-fille de Charlie Chaplin.



Le prix VIFFF d'or (offert par la Caisse d'Epargne Riviera) a été remporté cette année par le film français Willy 1^{er}, réalisé par quatre jeunes réalisateurs. Marielle Gautier, Laura Morales, Hugo Thomas et Zoran Boukherma Rib.

Le succès de cette deuxième manifestation confirme l'intérêt des habitants de la région pour ce festival émergent et présage d'un bel avenir pour le VIFFF. L'édition 2017 est d'ores et déjà prévue et confirmée pour le week-end du 27 au 29 octobre 2017.

REUSSIR ENSEMBLE AU VEVEY RIVIERA BASKET, *AVEC «LE CLUB 52»*



Le Club 52 est un club de soutien du Vevey Riviera Basket dont Thabo Sefolosha est le président d'honneur. Le Vevey Riviera Basket affiche son ambition et le Club 52, composé essentiellement de personnalités et d'entreprises régionales, donne l'occasion à ses membres d'entretenir des relations personnelles et amicales.

SANG-FROID *AUX* *CHAMPIONNATS* *D'EUROPE DE* *TAEKWONDO*



Les Championnats d'Europe de taekwondo ETU 2016 se sont déroulés du 19 au 22 mai 2016, à la salle Omnisport du Pierrier à Montreux, l'occasion de réunir les meilleurs taekwondoïstes européens provenant de 48 pays. Ils étaient 600 licenciés à y participer. Les trois meilleurs combattants

suisses étaient au rendez-vous : Nina Kläy, Manuele Bezzola et Medhi Amhand. Il s'agissait de la 22^{ème} édition des Championnats d'Europe de taekwondo. La Caisse d'Epargne Riviera est venue soutenir « son ambassadeur ». Que d'émotions de le voir combattre !

En Suisse quelque 3000 licenciés pratiquent cet art martial. Le Taekwondo Riviera est l'un des clubs phares. Ce sont plus de 200 élèves, dont une centaine d'enfants qui contribuent chaque semaine à faire vivre ce sport dans la région. La Banque soutient le Taekwondo Riviera depuis 2011.



L'INSTANT DECOUVERTE : *L'INVITE DU JEUDI*

Plusieurs fois l'an, la Caisse d'Épargne organise à Montreux et dans ses murs un événement avec une personnalité, «l'Invité du Jeudi», pour évoquer l'une des nombreuses particularités régionales. Les hôtes et invités de la Banque ont pu accueillir Evelyne Lüthi-Graf, historienne de la Ville à l'occasion des 50 ans de fusion des villages formant Montreux, Bertrand Nanchen, chef des espaces verts de la Commune, présenter la gestion jardinière des parcs et quais somptueux, Jean-Charles Chevalley raconter le berceau mondial du bob, ou Mathieu Quartier conter l'histoire

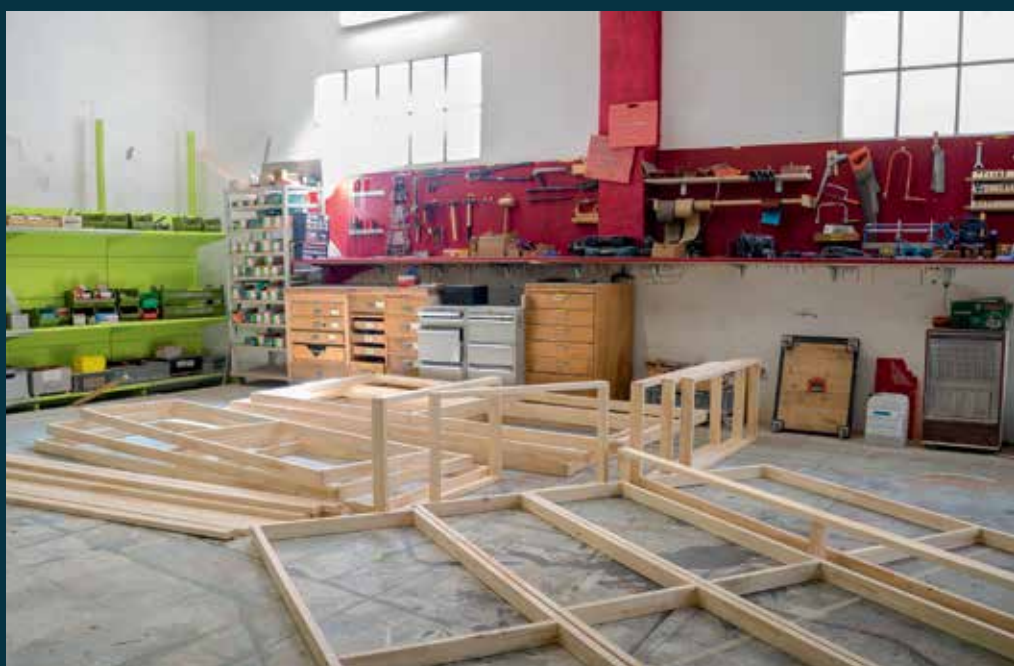
du plus ancien club de rink hockey de Suisse. Tous avec grand enthousiasme et passion.

En 2016, nous accueillions le Théâtre Montreux-Riviera, qui célébrait ses noces d'Émeraude. Niché dans la vieille ville de Montreux, ce théâtre de création ne cesse, depuis 40 ans, de divertir la Riviera et le Chablais par la présentation en salle comble de ses pièces originales. Ce lieu culturel mythique a accueilli de nombreux comédiennes et comédiens célèbres : Annie Girardot, Michel Galabru, Aldo Maccione ou Roland Giraud.





Le 22 septembre 2016; Madame Khany Hamdaoui, Directrice du Théâtre de Montreux-Riviera, nous conta l'histoire de ce théâtre depuis sa naissance en 1976 à ce jour. Le couronnement – provisoire – du TMR arriva en 2002 avec la récompense d'un Molière pour Annie Girardot comme meilleure comédienne pour son rôle dans la pièce « Madame Marguerite » créée à Montreux. Par sa fougue et son amour qu'elle porte au théâtre, Mme Hamdaoui a su captiver nos nombreux invités.



Et pour suivre une tradition régionale, une magnifique soirée ponctuée d'un apéritif substantiel organisé par l'équipe de notre agence de Montreux.





BILAN

521'004

2016 TAILLE DU BILAN (EN MILLIERS DE CHF)

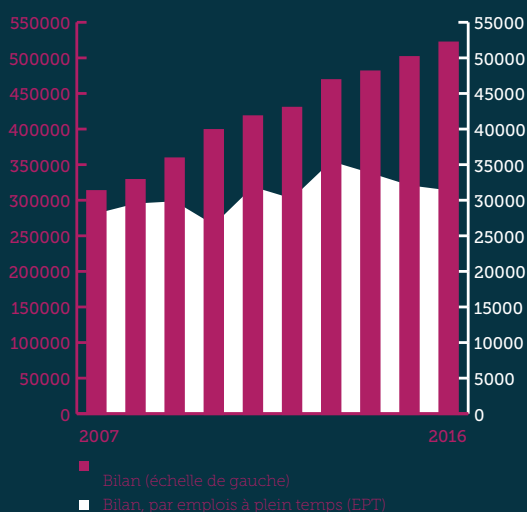
500'585

2015 TAILLE DU BILAN (EN MILLIERS DE CHF)

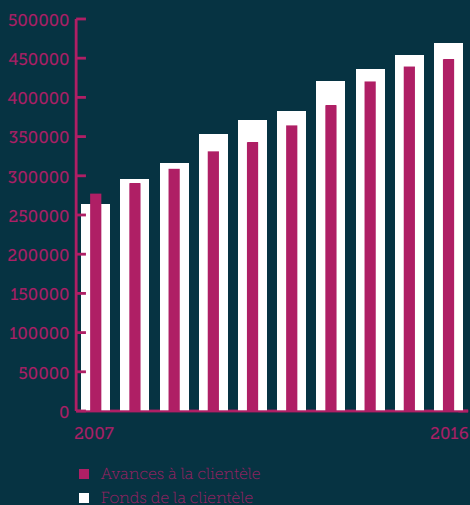


Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

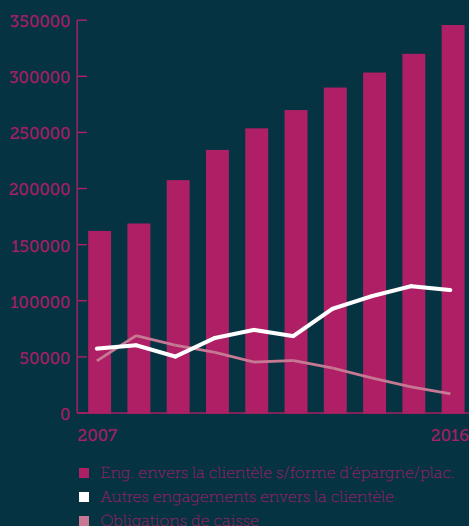
TAILLE DE BILAN



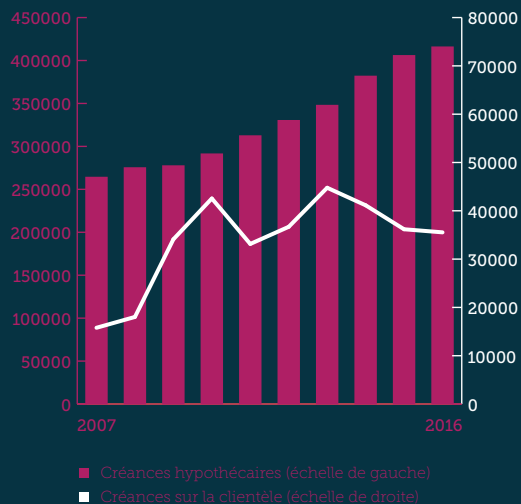
COUVERTURE ACTIFS-PASSIFS CLIENTÈLE



ENGAGEMENTS ENVERS LA CLIENTÈLE



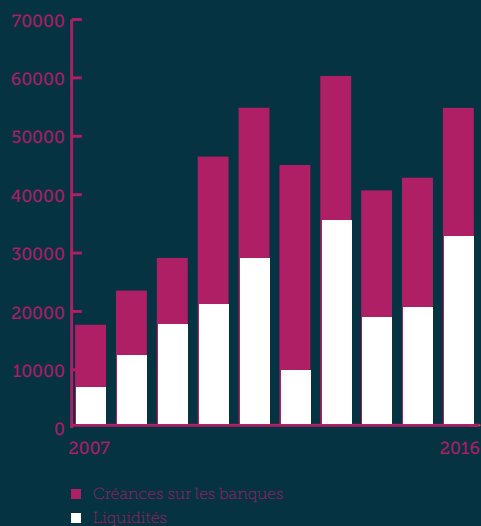
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE



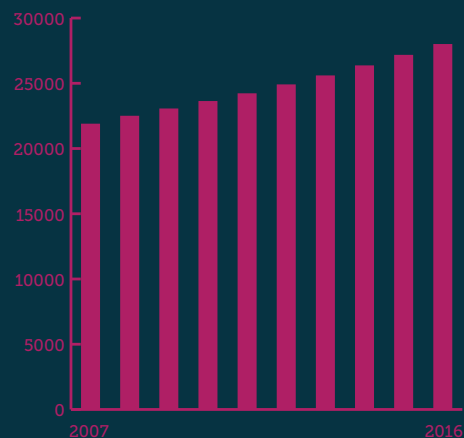


BILAN

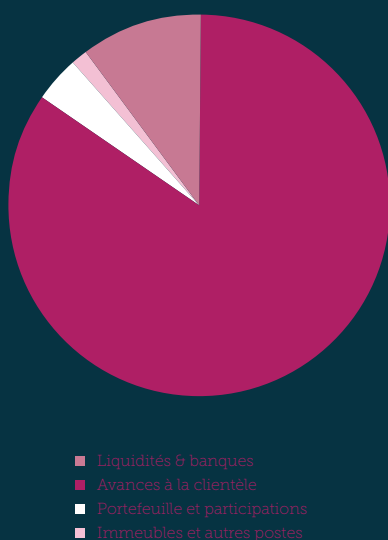
LIQUIDITÉS ET CRÉANCES SUR LES BANQUES



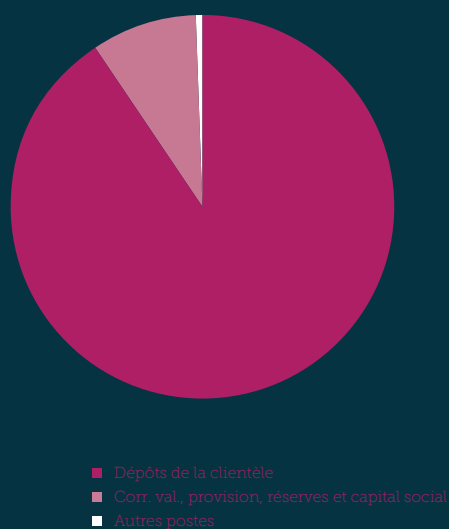
FONDS PROPRES



RÉPARTITION DE L'ACTIF



RÉPARTITION DU PASSIF



PART DES PRÊTS
HYPOTHÉCAIRES DANS
L'ACTIF DU BILAN

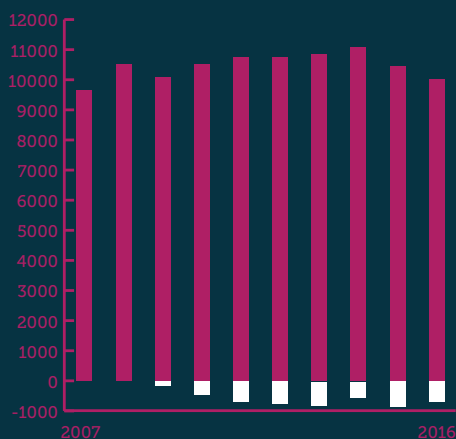
78,3 % 79,4 %
EN 2015



PERTES ET PROFITS

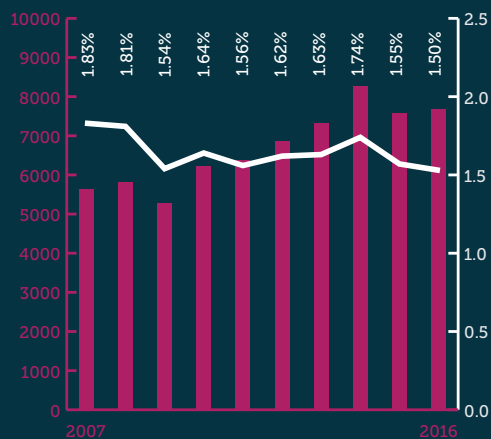
Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

PRODUITS DES INTÉRÊTS



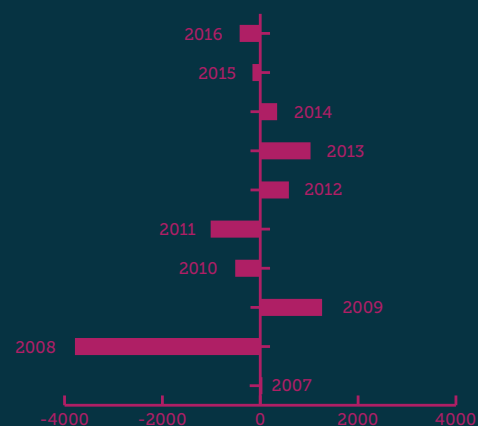
■ Produits des intérêts sans coûts des SWAP
■ Coûts des SWAP

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS ET MARGE BRUTE

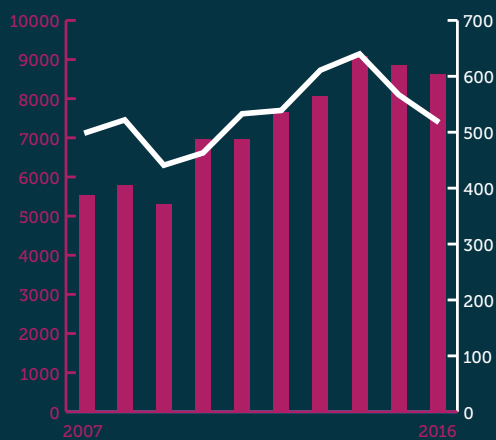


■ Résultat des opérations d'intérêts
■ Marge d'intérêts brute (échelle de droite)

RÉSULTATS DU NOSTRO



RÉSULTATS DES OPÉRATIONS LIÉES À L'ACTIVITÉ DES COLLABORATEURS DE LA CER

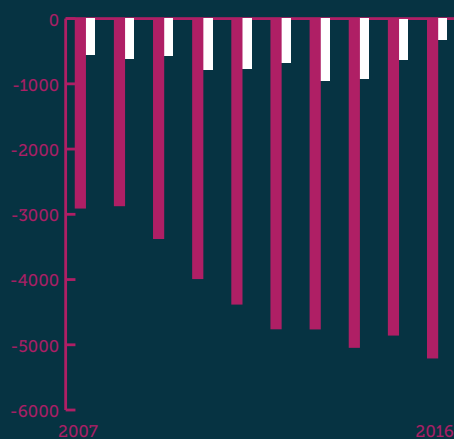


■ Résultats (échelle de gauche)
■ Résultats, par EPT (échelle de droite)



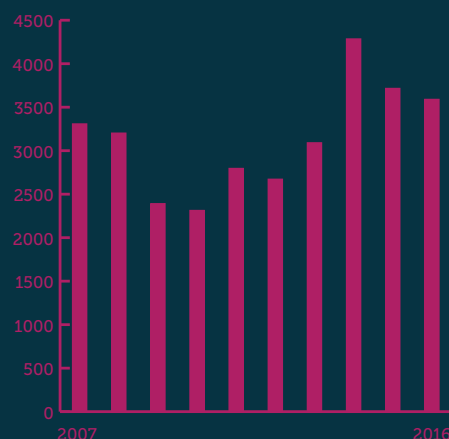
PERTES ET PROFITS

CHARGES D'EXPLOITATION ET IMPÔTS



■ Charges d'exploitation
■ Impôts

BÉNÉFICE BRUT SANS NÉGOCE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL



DIVIDENDE
2016

12%

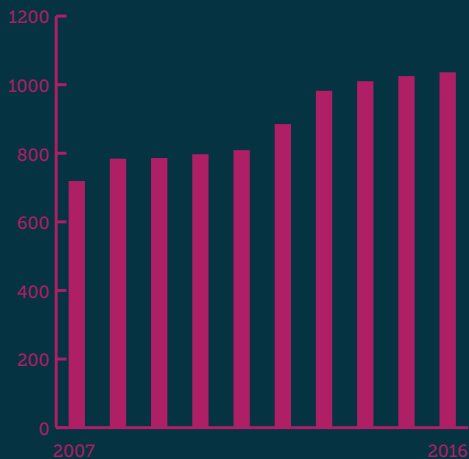
Sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale
des comptes 2016 et de la répartition du bénéfice



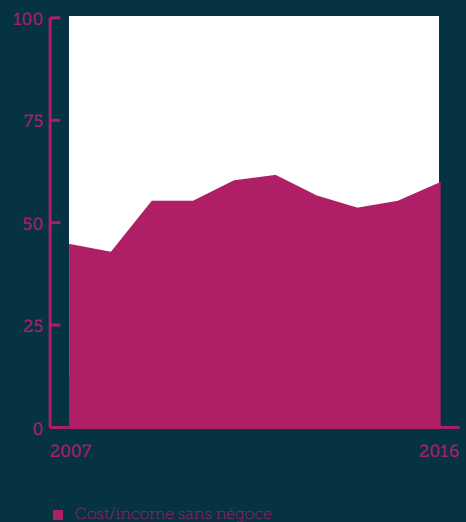
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

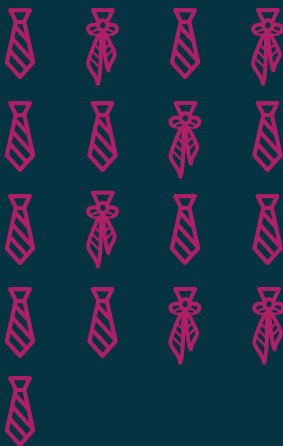
Sous réserve de l'approbation des comptes 2016



COST / INCOME



NOMBRE DE COLLABORATEURS À LA FIN DE L'EXERCICE 2016



16.6 EPT



DEPUIS 1814...

203^e EXERCICE

LA MARGE D'INTÉRÊTS BRUTE 2016



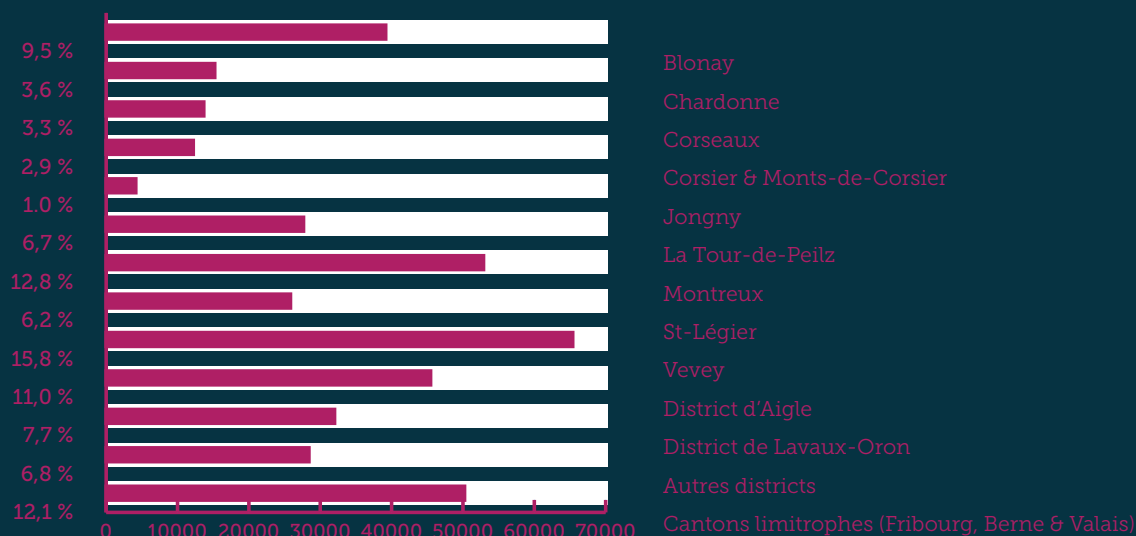


INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

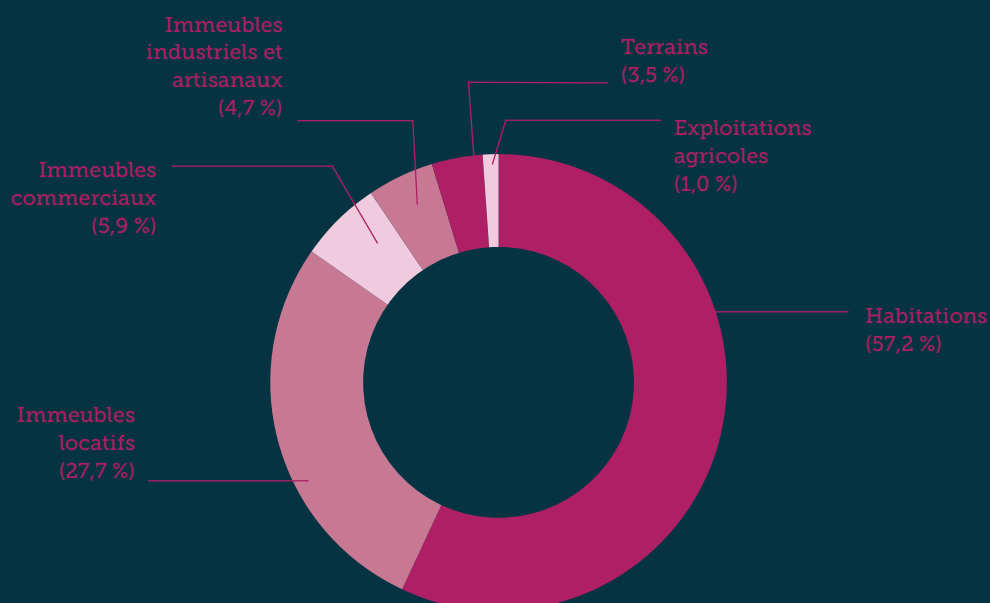
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES EN 2016

62%

District Riviera - Pays-d'Enhaut



RÉPARTITION DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES PAR NATURE DE GAGE EN 2016



MONTREUX- NATATION, *UN NOUVEAU SIGNE DE NOTRE ENGAGEMENT A MONTREUX*

Le Montreux-Natation est une association sportive fondée en 1944 et qui regroupe 4 activités majeures : l'école de natation pour tous ; la section de natation de compétition ; la section de natation synchronisée et la section de water-polo.

La Caisse d'Epargne Riviera soutient le Montreux-Natation, son école de natation en particulier, fort de quelque 400 jeunes nageurs.

Depuis le 1^{er} février 1944, date de sa fondation, l'association a affiché un riche historique. Jugez-en plutôt :

- Le 1^{er} février 1944, création du Montreux-Natation
- Les activités du club sont principalement pratiquées dans le lac aux Bains de Clarens
- En 1953, 1^{ère} traversée de





Montreux, une compétition populaire de natation dans le lac

- En 1961, le 1^{er} championnat suisse de grand fond se déroule devant le casino de Montreux
- En 1977, l'ouverture de la piscine de la Maladaire permet au Montreux-Natation de pratiquer ses activités durant l'entier de l'année en eau chauffée dans une piscine couverte
- En 1979, création de la section de natation synchronisée
- En 1991, le Montreux-Natation et le Vevey-Natation fusionnent leurs sections de water-polo pour créer un nouveau club, le Riviera Montreux Vevey Water-Polo.
- En 1994, l'équipe junior de

water-polo du Riviera Montreux Vevey Water-Polo est vice-championne suisse junior

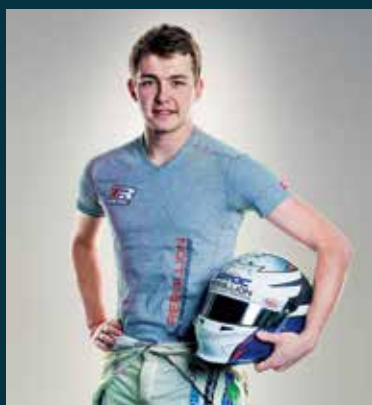
- En 1999, mise en place d'une structure d'école de natation
- En 2003, 1^{ère} traversée de la Baye de Montreux, course populaire entre le Pierrier et le ponton de la place du Marché.
- En 2009, organisation par le Montreux-Natation des championnats suisses Elite imposés de natation synchronisée
- En 2012, lancement des cours individuels et en petit groupe de l'école de natation.
- En 2013, le club fête les 10 ans de la traversée de la Baye de Montreux



SOUTENUS PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE

MATHEO TUSCHER

« Depuis 3 ans, je travaille à la RTS en tant que consultant attiré pour les Grands Prix de Formule 1. Durant l'année 2016, j'ai participé au Championnat du monde d'endurance sur LMP1 (Le Mans Prototype) avec le team suisse Rebellion-Racing. Cela a été une opportunité incroyable de pouvoir faire partie d'une équipe aussi exceptionnelle. Ce fut en outre une année riche en émotions avec à la clé le titre de champion du monde. L'occasion de voyager à travers le monde : l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Allemagne, le Japon, la Chine et les Emirats Arabes Unis. J'ai eu le pri-



vilège et l'honneur de conduire cette LMP1 aux côtés de pilotes très connus comme Nicolas Prost, Nick Heidfeld, Nelson Piquet Junior et de faire partie d'un trio incroyable sur ma voiture avec Dominik Kraihamer et Alexandre Imperatori. Être entouré de pilotes de renommée mondiale a été une toute nouvelle expérience pour moi, et nombreux étaient les fans qui voulaient nous rencontrer.

Finalement, je termine l'année 2016 de manière très « suisse » avec le service militaire que j'ai commencé à la fin octobre. J'ai heureusement la chance d'être bien encadré par l'Armée suisse, ce qui me permet de m'absenter pour les courses et les entraînements. La saison 2017 arrive désormais très vite et je me réjouis de découvrir ce qu'elle va m'apporter ».

MAUDE MATHYS



« Voilà de quelle manière se déroule mon quotidien : mes journées débutent entre 5h30 et 6h00 avec un petit-déjeuner en famille. Nous avons deux enfants qui se lèvent très tôt. La journée, je me consacre à mes activités de femme au foyer ponctuées par mon rôle de maman avec Timothé né en septembre 2016 et Charlotte, la grande sœur, sans

pour autant en oublier mon statut de sportive. En effet, je suis un entraînement tous les matins auquel j'ajoute 3 fois par semaine un 2^{ème} entraînement l'après-midi. Timothé m'accompagne d'ailleurs souvent dans mes entraînements, pendant que Charlotte se trouve sur les bancs de l'école. En parallèle, je me suis aussi engagée dans une petite activité ré-



munérée. Je m'occupe d'enfants diabétiques avec lesquels je pratique des activités sportives. Finalement, je réponds périodiquement aux sollicitations médiatiques et je passe du temps à la recherche de sponsors, sans oublier la mise à jour de mon blog ».

CELINE SCHOBINGER



« Malgré mon récent retrait de la compétition, je reste dans le monde du sport. En effet, j'effectue mon travail de master au Laboratoire Suisse d'Analyse du Dopage à l'Unil, où je travaille sur une étude clinique dans le cadre de la transfusion autologue (transfusion avec son propre sang) qui est une pratique interdite dans le sport. Je me plais dans ce domaine qui m'a notamment permis de voir



une autre facette des contrôles antidopage.

Bien que le tir et la compétition commencent à me manquer, je peux désormais profiter de mes soirées et mes week-ends de « liberté », sans entraînement. Ceci dit, j'aime encore aller tirer quelques flèches au stand de temps à autre, mais physiquement je dois avouer que j'ai beaucoup perdu. Je peine à tendre mon arc et je tremble.

En parallèle, je continue à me rendre à mes séances de fitness, mais avec plus de plaisir qu'auparavant, car elles ne découlent plus d'une obligation, mais d'une envie....

Je profite également de faire d'autres activités, quelque peu délaissées jusqu'à présent, comme la famille (je m'occupe de mon neveu), le ski, les balades et le farniente ».

MEHDI AMHAND



jours entre 6 et 7 heures tout en respectant une hygiène de vie très stricte au quotidien.

Engagé chez les combattants de moins de 63 kilos, j'ai décroché pour la 10^{ème} fois le titre de champion suisse de Taekwondo le 16 novembre 2016.

J'ai également participé aux Championnats d'Europe de Taekwondo ETU du 19 au 22 mai à la salle de l'Omnisport du Pierrier à Clarens, mais malheureusement, j'ai été éliminé au 1^{er} tour, la pression autour de moi ayant été trop forte.

Durant mes jours de repos, je m'occupe de la marque «Artisan du kick» et à l'élaboration de mes premiers t-shirt qui porteront ma marque.

Je collabore également avec plusieurs graphistes sur la finalisation de mon site ».

« En 2016, j'ai quitté mon emploi de vendeur pour me consacrer entièrement au Taekwondo. Un statut de professionnel qui me permet d'effectuer des stages et des entraînements dans toute L'Europe avec mon père qui est aussi mon coach, en vue de la réalisation de mon rêve : la qualification aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2020. Pour espérer y parvenir, je m'entraîne tous les

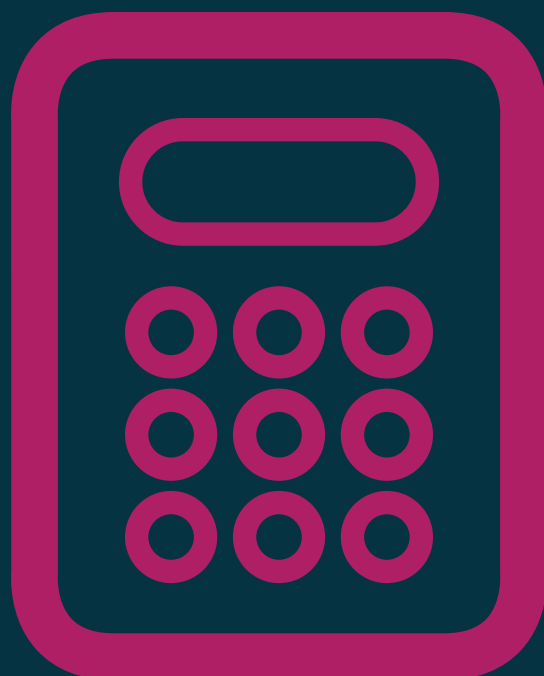




L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 MAI 2016 *À L'HOTEL DES TROIS COURONNES A VEVEY*



Chaque année, les sociétaires de la Caisse d'Epargne Riviera se réunissent dans la salle Camille Saint Saens de l'Hôtel des Trois Couronnes. C'est l'occasion pour notre assemblée de prendre connaissance des résultats annuels de la banque et de partager un apéritif dinatoire en grande convivialité.



COMPTES ANNUELS 2016

LA CAISSE D'EPARGNE RIVIERA *RESUME*

Bilan	2016 en milliers de francs	2015 en milliers de francs
Total du bilan	521'004	500'585
Avances à la clientèle	440'299	430'889
Dépôts de la clientèle	469'283	453'223
Provisions	16'900	16'181
Fonds propres (après répartition du bénéfice et sous réserve de l'approbation des comptes)	27'955	27'126

Compte de résultat	2016 en milliers de francs	2015 en milliers de francs
Résultat brut des opérations d'intérêts	7'712	7'321
Résultat des opérations de commissions	641	613
Résultat des opérations de négoce	-269	352
Autres résultats ordinaires	298	132
Charges d'exploitation	-5'199	-4'848
Résultat opérationnel	867	1'649
Produits extraordinaires	492	0
Impôts	-325	-626
Bénéfice de l'exercice	1'034	1'023

COMPTES ANNUELS

BOUCLEMENT INDIVIDUEL STATUTAIRE AVEC PRÉSENTATION FIABLE

BILAN (en milliers de francs)

Actifs	Annexe	31.12.2016 en CHF	31.12.2015 en CHF
Liquidités		32'082	19'951
Créances sur les banques		21'926	22'104
Créances sur la clientèle	5.1	32'570	33'179
Créances hypothécaires	5.1	407'729	397'709
Opérations de négoce	5.2	7'899	9'211
Immobilisations financières	5.4	10'264	9'254
Comptes de régularisation		717	977
Participations	5.5, 5.6	1'363	833
Immobilisations corporelles	5.7	5'079	5'341
Autres actifs	5.8	1'375	2'026
Total des actifs		521'004	500'585
Passifs			
Engagements envers les banques		4'005	0
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		452'152	429'970
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.3	1'210	1'922
Obligations de caisse		17'131	23'253
Comptes de régularisation		954	1'405
Autres passifs	5.8	485	516
Provisions	5.10	16'900	16'181
Réserves pour risques bancaires généraux	5.10	3'845	3'845
Capital social	5.11	1'769	1'769
Réserve légale issue du bénéfice		1'279	1'268
Réserves facultatives issues du bénéfice		20'070	19'280
Propres parts du capital	5.14	-74	-81
Bénéfice reporté		244	235
Bénéfice de l'exercice		1'034	1'023
Total des passifs		521'004	500'585
Opérations hors bilan			
Engagements conditionnels	5.1, 6.1	1'421	1'467
Engagements irrévocables	5.1, 6.1	37'365	41'071

COMPTE DE RESULTAT (en milliers de francs)

PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITE BANCAIRE ORDINAIRE

	Annexe	31.12.2016 en CHF	31.12.2015 en CHF
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts et des escomptes		9'364	9'609
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		376	546
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		280	279
Charges d'intérêts		-2'338	-2'853
Résultat brut des opérations d'intérêts		7'682	7'581
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		30	-260
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		7'712	7'321
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		690	668
Produit des commissions sur les opérations de crédit		1	9
Produit des commissions sur les autres prestations de service		281	267
Charges de commissions		-331	-331
Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service		641	613
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	7.1	-269	352
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		5	-197
Produit des participations		108	129
Résultat des immeubles		202	213
Autres produits ordinaires		14	9
Autres charges ordinaires		-31	-22
Sous-total autres résultats ordinaires		298	132
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	7.2	-2'886	-2'656
Autres charges d'exploitation	7.3	-2'313	-2'192
Sous-total charges d'exploitation		-5'199	-4'848
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-262	-262
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-2'054	-1'659
Résultat opérationnel		867	1'649
Produits extraordinaires	7.4	492	0
Impôts	7.5	-325	-626
Bénéfice		1'034	1'023

PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BENEFICE AU BILAN (en milliers de francs)

	31.12.2016 en CHF	31.12.2015 en CHF
Bénéfice	1'034	1'023
+ Bénéfice reporté	244	234
Bénéfice au bilan	1'278	1'257
Total à la disposition de l'assemblée générale	1'278	1'257
Emploi du bénéfice au bilan		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	11	11
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	800	790
Distribution de dividendes issue du bénéfice au BILAN	212	212
Report à nouveau	255	244

ETAT DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserve pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Propres parts de capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
En milliers de francs	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2016	1'769	0	1'268	3'845	19'515	-81	1'023	27'339
<i>Attribution à la réserve légale issue du bénéfice</i>			11				-11	0
<i>Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice</i>					790		-790	0
<i>Dividendes et autres distributions</i>							-212	-212
<i>Modification du bénéfice reporté</i>					9		-9	0
Acquisition de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)						-43		-43
Aliénation de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)						50		50
Bénéfice résultant de l'aliénation de propres parts au capital								0
Augmentation / réduction du capital								0
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux								0
Bénéfice / (perte) de la période							1'034	1'034
Capitaux propres au 31 décembre 2016	1'769	0	1'279	3'845	20'314	-74	1'034	28'168

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2016



1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIEGE DE LA BANQUE

Généralités

La Caisse d'Epargne Riviera est une société coopérative ayant son siège à Vevey. Fondée à Vevey en 1814, c'est une banque traditionnellement active sur la Riviera vaudoise. De par sa vocation de proximité, elle est attentive au dialogue qu'elle entretient avec les habitants et les entreprises de la région, laquelle compte près de 85'000 habitants.

Elle est au bénéfice d'une longue expérience dans la récolte de l'épargne, ainsi que dans le financement hypothécaire et le crédit de construction. Marginalement, elle accorde quelques crédits commerciaux. En outre, elle offre à sa clientèle des prestations de conseils en placements et d'opérations bancaires courantes : opérations de guichets, sur comptes, trafic des paiements. Par l'intermédiaire de Riviera Finance S.A., société financière créée en 1999 dont elle détient la majorité du capital, la Caisse d'Epargne Riviera offre des services de gestion de patrimoine.

Poursuivant un objectif de placement à long terme, la Caisse d'Epargne Riviera est propriétaire, depuis plusieurs décennies, de deux immeubles locatifs d'habitation à Vevey. En 2009, elle a acquis un immeuble mixte à Montreux où se trouve sa seconde agence. Enfin, son siège est établi dans des locaux qui sont la propriété de son Fonds de prévoyance patronal.

Banque bicentenaire, elle participe activement au développement économique régional et soutient les intérêts des habitants et des sociétés de la Riviera vaudoise. La Caisse d'Epargne Riviera s'engage pour le bien de multiples associations, fondations et sociétés culturelles régionales. Elle favorise aussi l'éclosion de jeunes sportifs talentueux.

Secteurs d'activité

Les opérations au bilan constituent la principale source de rendement. Les dépôts de la clientèle y compris les obligations de caisse représentent 90,1% (exercice précédent 90,5%) du total du bilan.

Les crédits octroyés à la clientèle le sont essentiellement sous forme de prêts hypothécaires, principalement pour des immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux aux entreprises ou aux indépendants sont en règle générale gagés.

La part prépondérante des opérations de négoce pour propre compte concerne les transactions sur titres.

Dans le cadre de la gestion des liquidités, la banque détient un portefeuille de titres à rendement fixe, ainsi qu'un portefeuille d'actions, y compris de sociétés de la région.

Personnel

A la fin de l'exercice, l'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élève 16,6 personnes (15,6 l'année précédente).

2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

2.1 Principes généraux

La tenue des livres, l'établissement du bilan et l'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance, ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définis par la Cric.-FINMA 15/1. La saisie des opérations est effectuée journalièrement. Le bilan est établi selon la date de transaction. Les comptes sont établis de manière à donner une image aussi précise que possible du patrimoine et du résultat de la banque. Les comptes annuels contiennent des réserves latentes.

2.2 Principes de présentation

La loi prescrit un cadre de présentation pour les états financiers et l'annexe aux comptes annuels. Seules les composantes de ce schéma de publication applicables à la Société figurent ici. Ainsi, les tableaux prescrits ont-ils été limités aux catégories de données concernant la Société dans le but d'en faciliter la lecture.

Pour le surplus, la Banque est dispensée d'établir un tableau de financement en raison du recours au principe de la présentation fiable pour l'édition de ses comptes annuels (art. 25 al. 3 OB).

2.3 Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

La compensation entre actifs et passifs, ainsi que celle entre charges et produits est en principe interdite. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- Compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes.
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.
- Compensation des valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés sur la base d'un contrat de netting avec la contrepartie concernée, reconnue et exécutable.

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

2.4 Modification des principes comptables et des principes d'évaluation

Il n'y a eu aucun changement des principes comptables et des principes d'évaluation au cours de l'exercice.

2.5 Liquidités

Les montants sont portés au bilan à la valeur nominale.

2.6 Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Principe de la valeur nominale, diminué des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Tout comme les sûretés éventuellement obtenues, elles sont évaluées à leur valeur de liquidation et la banque effectue des corrections de valeur tenant compte de la solvabilité du débiteur.

Les opérations hors bilan tels qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent peu vraisemblables les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Les créances jugées partiellement ou entièrement irrécupérables ou pour lesquelles a été produit un abandon de créance sont amorties par prélèvement sur la correction de valeur correspondante.

Les montants récupérés sur des créances amorties durant les exercices précédents qui ne sont pas réutilisés immédiatement pour d'autres corrections de valeur de même nature sont dissous par la rubrique du compte de résultat «Variations des corrections de valeur pour risque de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

En plus des corrections de valeur individuelles, la banque constitue des corrections de valeur pour risques latents de défaillance existants à la date d'évaluation. Les risques latents de défaillance résultent des risques présents à la date du bilan dans le portefeuille de crédits existant, dont on ne prendra la mesure qu'ultérieurement.

Les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont basées sur des valeurs tirées de l'expérience.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

2.7 Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les valeurs en portefeuille sont évaluées au prix du marché à la date du bilan et la différence d'évaluation est enregistrée dans la rubrique du compte de résultat «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Les intérêts et dividendes générés par les positions de négoce sont inscrits à la rubrique du compte de résultat «Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce».

2.8 Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Dans le cadre de la gestion du bilan, la banque utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique de compte de résultat que celui de l'opération de couverture. Le résultat de l'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position «Autres actifs» soit à la position «Autres passifs».

La banque documente les relations de couverture, ainsi que les buts des opérations de couverture lors de la conclusion des opérations. La banque vérifie périodiquement les besoins de couverture en relation avec la réglementation interne.

2.9 Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts, destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, sont enregistrés à leur valeur nominale. L'éventuel agio ou disagio résultant de l'achat de valeurs à intérêt fixe, destinées à être gardées jusqu'à l'échéance, est réparti dans les «Comptes de régularisation actifs ou passifs» pour toute la durée allant jusqu'à l'échéance.

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs».

2.10 Participations

Les participations sont évaluées individuellement, selon le principe d'acquisition, c'est-à-dire au coût d'acquisition diminué des amortissements nécessaires à l'exploitation ou exigé par la prudence.

2.11 Immobilisations corporelles

Les immeubles de rendement sont portés à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés sur 50 ans sans les terrains, mais au maximum à la valeur vénale estimée. Les autres immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires planifiés d'après l'utilisation probable des objets, cette durée étant estimée avec prudence. Les amortissements supplémentaires sont admis dans la mesure où cela est conforme à la réglementation fiscale.

Les durées d'amortissement sont de 10 ans au maximum et de 3 ans pour les logiciels et le matériel d'informatique.

Les acquisitions courantes qui ne dépassent pas CHF 10'000.- par objet (nouvelles acquisitions non significatives) sont amorties directement par le compte de résultat.

La valeur des immobilisations corporelles est analysée, puis validée à chaque date du bilan.

2.12 Engagements au passif

Ils sont comptabilisés à la valeur maximale, telle qu'elle ressort des livres, contrats et autres documents probants de la banque.

2.13 Provisions

En application du principe de prudence, la banque constitue des correctifs de valeur et des provisions individuelles pour tous les risques de pertes reconnaissables.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions économiquement plus nécessaires sont enregistrées comme suit :

- Les provisions pour impôts par la rubrique «Impôts»
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique «Charges de personnel»
- Les autres provisions par la rubrique «Variation des provisions et autres corrections de valeur, pertes»

2.14 Réserves pour risques bancaires généraux

Au sens de l'article 21 al. 1 let. c de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR), ces réserves sont considérées comme des fonds propres de base durs. Elles sont constituées pour couvrir d'éventuels futurs risques. La réserve pour risques bancaires généraux est considérée comme des fonds propres par les autorités fiscales.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées ou dissoutes par la rubrique du compte de résultat «Variation des réserves pour risques bancaires généraux».

2.15 Impôts

La charge fiscale est déterminée et comptabilisée sur la base du résultat de l'exercice.

2.16 Engagements de prévoyance

Le personnel de la banque est affilié depuis le 1.01.2008 auprès de Retraites Populaires.

Le plan de prévoyance appliqué est orienté sur les cotisations. Dans ce sens, l'employeur n'a pas à se substituer à la Caisse pour le revenu des prestations aux assurés.

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la Swiss GAAP RPC 26. Les cotisations de l'employeur sont enregistrées comme charges courantes de l'exercice.

Aucune réserve de cotisations n'a été constituée par l'employeur.

2.17 Comptes de régularisation

Les charges et les produits d'intérêts, les commissions, les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont délimités dans le temps.

2.18 Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions sont dûment constituées.

2.19 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour. Les montants actifs et passifs en monnaie étrangère sont convertis aux cours en vigueur à la date du bilan. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Cours de clôture	2016	2015
EUR	1.074	1.0815
USD	1.0202	0.9893

2.20 Propres parts du capital

Compte tenu de l'entrée en vigueur de la circulaire FINMA 15/1 au 1^{er} janvier 2015, les propres parts de capital sont maintenant présentées dans les capitaux propres, en négatif.

Elles sont évaluées à la valeur nominale.

3. GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'administration procède régulièrement à une analyse des risques de la banque dans le but de les identifier, de les mesurer, de les évaluer et de les contrôler. En vertu des dispositions de l'OFR, qui transposent les accords de Bâle III, des fonds propres nécessaires sont déterminés en fonction des risques encourus. Ils doivent être couverts par des fonds propres disponibles.

Risque de crédit

Concernant le risque de crédit, l'établissement fait preuve de grande prudence lors de l'octroi des crédits. Il exige systématiquement des garanties de première qualité. Lorsqu'il s'agit d'hypothèques, il évalue les immeubles de manière très prudente et accorde les crédits en respectant les marges d'avance traditionnelles.

Risque de variation des taux d'intérêts

La banque poursuit une politique active liée aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global (Asset & Liability-Management, ALM).

L'ALM identifie, quantifie, contrôle et gère les risques liés aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global.

Ces risques sont mesurés au moyen d'une analyse de Value-at-Risk, soit la définition de la perte potentielle maximale d'un élément du bilan sensible aux taux d'intérêts pour une période (p. ex. 1 mois) et une probabilité (p. ex. 95%) prédéfinie.

Un système de limites adéquat, ainsi qu'un règlement ALM permettent d'assurer une situation de risque adaptée et de répondre pleinement à la réglementation actuelle.

Autres risques de marché

Les autres risques de marché, notamment ceux émanant de titres de participation et de monnaies étrangères, sont maîtrisés par le contrôle des limites. La surveillance des positions des marchés a lieu quotidiennement. Les autres rubriques sont vérifiées régulièrement.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels proviennent aussi bien de nos activités que de notre fonction d'employeur ou d'utilisateur de bien-fonds. Ils peuvent résulter de lacunes dans nos procédures, de défaillances humaines, d'un changement de loi ou d'une évolution informatique. Ils peuvent être d'origine interne ou externe, causés intentionnellement, par hasard ou d'origine naturelle. Il peut en résulter des pertes opérationnelles, mais aussi un impact dommageable sur la réputation de la société et de son aptitude à poursuivre son activité.

Au vu de la diversité des causes, il n'est pas possible d'éliminer totalement les risques opérationnels. C'est pourquoi ils sont gérés de manière à identifier leur nature et leur importance afin de limiter leur impact. Le système de contrôle interne est un élément capital à cet égard.

Risque de liquidité

Le Conseil d'administration a fixé une tolérance au risque de liquidité qui est révisée au moins une fois par an.

La Banque n'a aucune intention de prendre des risques excessifs dans les besoins de liquidités. L'objectif est d'avoir à tout moment suffisamment de liquidités pour pouvoir respecter les obligations de paiement, même en cas de situation de crise. Cela se traduit en termes quantitatifs par des niveaux d'alertes et des limites globales, y compris en matière de niveau de réserve de liquidités. Il existe en outre un plan d'urgence.

Un cadre réglementaire interne garantit que les indications à la prise de risques sont adaptées au risque de liquidité.

La Banque gère et contrôle ce type de risques au travers de la concordance des échéances des actifs et des passifs et selon les dispositions légales et conventionnelles en la matière.

Compliance et risques juridiques

La direction contrôle le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Elle suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance ou d'autres organismes.

Externalisation

Au sens de la Circ.-FINMA 08/7, la banque externalise la gestion de l'infrastructure informatique, l'impression des documents clientèle, ainsi que des opérations liées au trafic des paiements.

Conformément aux exigences de la FINMA, ces externalisations ont fait l'objet de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires concernés sont tous soumis au secret bancaire.

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRES LA DATE DU BILAN

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière, ainsi que les résultats de la banque n'est intervenu après le 31 décembre 2016, date du bilan de la banque.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Montants en milliers de francs

5.1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan, ainsi que des créances compromises

COUVERTURE DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

		Nature des couvertures			
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
		en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Créances sur la clientèle		30'946	3'788	805	35'539
Créances hypothécaires		412'288	0	0	412'288
- Immeubles d'habitation		349'362	0	0	349'362
- Immeubles commerciaux		24'310	0	0	24'310
- Immeubles artisanaux et industriels		19'396	0	0	19'396
- Autres		19'220	0	0	19'220
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	31/12/2016	443'234	3'788	805	447'827
	31/12/2015	434'301	3'477	669	438'447
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	31/12/2016	440'299	3'561	0	443'860
	31/12/2015	427'620	3'269	0	430'889
Hors bilan					
Engagements conditionnels		30	1'391	0	1'421
Engagements irrévocables		34'581	2'784	0	37'365
Total du hors bilan	31/12/2016	34'611	4'175	0	38'786
	31/12/2015	38'444	4'094	0	42'538

CRÉANCES COMPROMISES

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31/12/2016	5'354	3'921	1'433	1'433
31/12/2015	6'305	4'797	1'508	1'508

5.2 Opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

ACTIFS	2016 en CHF	2015 en CHF
Opérations de négoce		
Titre de dettes, papier/opérations du marché monétaire	0	0
Titres de participation	7'899	9'211
Métaux précieux et matières premières	0	0
Autres actifs du négoce	0	0
Total des opérations de négoce	7'899	9'211
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Titres de dettes	0	0
Produits structurés	0	0
Autres	0	0
Total des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0
Total des Actifs	7'899	9'211
- dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0

5.3 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

Instruments de négoce				Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Instruments de taux						
SWAPS					1'183	67'000
Devises / métaux précieux						
Contrats à terme						
Titres de participation/indices						
Options (OTC)		27	1'695			
Total avant prise en compte des contrats de netting						
31/12/2016	0	27	1'695	0	1'183	67'000
31/12/2015	0	68	3'561	0	1'854	80'000
				Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)	
Total après prise en compte des contrats de netting						
31/12/2016				0		1'210
31/12/2015				0		1'922

5.4 Immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
REPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2016 en CHF	2015 en CHF	2016 en CHF	2015 en CHF
Titres de créance	9'745	8'735	10'029	8'934
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	9'742	8'730	10'029	8'934
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la vente)	0	0	0	0
Titres de participation	0	0	0	0
Métaux précieux	4	4	0	0
Immeubles	515	515	515	515
Total	10'264	9'254	10'544	9'449
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidité	0	0	0	0

REPARTITION DES CONTREPARTIES SELON LA NOTATION	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notification
Valeur comptable des titres de créance	692	4'425	2'055	0	0	2'570

La banque se fonde sur les classes de notation fournies par Telekurs.

5.5 Participations

				Année de référence					
Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31/12/2015	Change- ments d'affectation	Investis- sements	Désin- vestissements	Amortis- sements	Adapta- tions de valeur	Valeur comptable 31/12/2016	
				en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Participations									
Avec valeur boursière	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sans valeur boursière	1'591	-758	833	0	530	0	0	1'363	
Total des participations	1'591	-758	833	0	530	0	0	1'363	

Les investissements 2016 sont une augmentation de la participation de la filiale Riviera Finance.

Les participations au 31.12.16 de MCHF 1'363 correspondent à Riviera Finance.

5.6 Entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Capital social (en milliers de francs)	Part		Détenion	
			au capital	aux voix	directe	indirecte
Riviera Finance SA	Gestion de patrimoine	1'650	74.00%	74.00%	74.00%	0.00 %

5.7 Immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31/12/2015	2016					
				Change-ments d'affectation	Investis-sements	Désin-vestissements	Amortis-sements	Reprises	Valeur comptable 31/12/2016
				en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Immeubles à l'usage de la banque	2'835	-1'488	1'347	0	0	0	-178	0	1'169
Autres immeubles	8'395	-4'401	3'994	0	0	0	-84	0	3'910
Autres immobilisations corporelles	14	-14	0	0	0	0	0	0	0
Objets en «leasing» financier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	11'244	-5'903	5'341	0	0	0	-262	0	5'079

5.8 Autres actifs et autres passifs

	Autres actifs		Autres passifs	
	2016 en CHF	2015 en CHF	2016 en CHF	2015 en CHF
Compte de compensation	1'183	1'854	0	0
Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur	0	0	0	0
Montant activé relatif aux autres actifs résultant des institutions de prévoyance	0	0	0	0
Impôts indirects	132	133	331	425
Comptes d'ordre	0	0	0	0
Badwill	0	0	0	0
Divers	60	39	154	91
Total	1'375	2'026	485	516

5.9 Situation économique de l'institution de prévoyance

	Excédent de couverture / découvert	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31/12/2016	31/12/2015			31/12/2016	31/12/2015
Retraites populaires	100%	0	0	0	0	249	232

5.10 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux

	Etat au 31/12/2015	Utilisations conformes à leur but	Reclassifi- cations	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat au 31/12/2016
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Provisions pour impôts latents	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour engagements de prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques de défaillance	28	0	0	0	0	8	0	28
Provisions pour autres risques d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	16'153	-1'335	0	0	0	2'054	0	16'872
Total des provisions	16'181	-1'335	0	0	0	2'054	0	16'900
Réserves pour risques bancaires généraux	3'845	0	0	0	0	0	0	3'845
Corrections de valeurs pour risques de défaillance et les risques pays	7'558	0	0	0	0	107	-137	7'528
- dont corrections de valeurs pour risques de défaillance des créances compromises	1'508	0	0	0	0	25	-100	1'433
- dont corrections de valeurs pour les risques latents	6'050	0	0	0	0	82	-37	6'095

Les réserves pour risques bancaires généraux de MCHF 3'845 sont imposées fiscalement.

5.11 Capital social

	31/12/2016			31/12/2015		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
CAPITAL SOCIAL	en CHF		en CHF	en CHF		en CHF
Capital-actions / capital social	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769
- dont libéré	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769
Total du capital social	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769

Aucun sociétaire ne détient plus de vingt parts sociales, limite fixée par l'article 7 des statuts.

Selon l'article 17 des statuts, chaque sociétaire ne dispose que d'une voix à l'assemblée générale, quel que soit le nombre de ses parts sociales.

5.12 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration, ainsi qu'aux collaborateurs

	Droits de participation				Options			
	Nombre		Valeur		Nombre		Valeur	
	31/12/2016 en CHF	31/12/2015 en CHF	31/12/2016 en CHF	31/12/2015 en CHF	31/12/2016 en CHF	31/12/2015 en CHF	31/12/2016 en CHF	31/12/2015 en CHF
Membres du conseil d'administration	51	49	51'000	49'000				
Organes	9	2	9'000	2'000				
Collaborateurs	10	9	10'000	9'000				
Total	70	60	70'000	60'000	0	0	0	0

5.13 Parties liées

	Créances		Engagements	
	31/12/2016 en CHF	31/12/2015 en CHF	31/12/2016 en CHF	31/12/2015 en CHF
Sociétés liées	0	0	819	1'228
Affaires d'organes	9'532	9'438	2'221	1'554

Les limites accordées aux organes s'élèvent à MCHF 9'532 au 31 décembre 2016.

5.14 Propres parts du capital et composition du capital propre

	Prix de transaction moyen	Nombre d'actions
	en CHF	en CHF
Propres actions au porteur le 01.01.2016	1'000	81
+ achats	1'000	43
- ventes	1'000	-50
Propres actions au porteur le 31.12.2016		74

5.15 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

		Echu :						
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	Total
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Actifs / Instruments financiers								
Liquidités	32'082	0	0	0	0	0	0	32'082
Créances sur les banques	21'926	0	0	0	0	0	0	21'926
Créances sur la clientèle	0	32'570	0	0	0	0	0	32'570
Créances hypothécaires	0	108'098	21'928	37'332	240'371	0	0	407'729
Opérations de négoce	7'899	0	0	0	0	0	0	7'899
Immobilisations financières	4'807	0	140	0	2'602	2'200	515	10'264
Total								
31/12/2016	66'714	140'668	22'068	37'332	242'973	2'200	515	512'470
31/12/2015	55'075	138'424	24'018	35'230	237'876	270	515	491'408
Fonds étrangers / Instruments financiers								
Engagements envers les banques	5	0	4'000	0	0	0	0	4'005
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	109'514	342'638	0	0	0	0	0	452'152
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'210	0	0	0	0	0	0	1'210
Obligations de caisse	0	0	1'435	5'618	8'688	1'390	0	17'131
Total								
31/12/2016	110'729	342'638	5'435	5'618	8'688	1'390	0	474'498
31/12/2015	103'894	319'398	5'024	10'809	14'091	1'929	0	455'145

5.16 Actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes

Monnaies converties en CHF					31/12/2016
	CHF	EUR	USD	Autres	Total
en CHF					
Actifs					
Liquidités	30'975	993	75	39	32'082
Créances sur les banques	11'173	4'730	2'787	3'236	21'926
Créances sur la clientèle	32'570	0	0	0	32'570
Créances hypothécaires	407'729	0	0	0	407'729
Opérations de négoce	7'262	290	347	0	7'899
Immobilisations financières	8'692	0	1'240	332	10'264
Comptes de régularisation	717	0	0	0	717
Participations	1'363	0	0	0	1'363
Immobilisations corporelles	5'079	0	0	0	5'079
Autres actifs	1'375	0	0	0	1'375
Total des actifs	506'935	6'013	4'449	3'607	521'004
Passifs					
Engagements envers les banques	4'005	0	0	0	4'005
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	442'454	6'974	2'171	553	452'152
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'210	0	0	0	1'210
Obligations de caisse	17'131	0	0	0	17'131
Comptes de régularisation	954	0	0	0	954
Autres passifs	485	0	0	0	485
Provisions	16'900	0	0	0	16'900
Réserves pour risques bancaires généraux	3'845	0	0	0	3'845
Capital social	1'769	0	0	0	1'769
Réserve légale issue du capital	0	0	0	0	0
Réserve légale issue du bénéfice	1'279	0	0	0	1'279
Réserves facultatives issues du bénéfice	20'070	0	0	0	20'070
Propres parts du capital	-74	0	0	0	-74
Bénéfice reporté	244	0	0	0	244
Bénéfice	1'034	0	0	0	1'034
Total des passifs	511'306	6'974	2'171	553	521'004
Position nette par devise	-4'371	-961	2'278	3'054	0

6. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS HORS-BILAN

Montants en milliers de francs

6.1 Engagements conditionnels

	31/12/2016	31/12/2015
	en CHF	en CHF
Engagements irrévocables	37'365	41'071
Autres engagements conditionnels	1'421	1'467
Total des engagements conditionnels	38'786	42'538

7. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Montants en milliers de francs

7.1 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

	31/12/2016	31/12/2015
	en CHF	en CHF
REPARTITION SELON LES SECTEURS D'ACTIVITE		
Opérations de négoce avec des clients commerciaux	0	0
Opérations de négoce avec des clients privés	0	0
Opérations de négoce pour propre compte	-269	352
Autres opérations de négoce	0	0
Total du résultat des opérations de négoce	-269	352
RESULTAT PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR		
Résultat de négoce provenant des :		
Instruments de taux (y c. les fonds)	0	0
Titres de participation (y c. les fonds)	-406	-145
Devises	137	497
Matières premières/métaux précieux	0	0
Total du résultat de négoce	-269	352

7.2 Charges de personnel

	31/12/2016	31/12/2015
	en CHF	en CHF
Salaires et appointements	-2'336	-2'116
Prestations sociales	-219	-208
Contributions aux institutions de prévoyance	-249	-232
Autres charges de personnel	-82	-100
Total des charges de personnel	-2'886	-2'656

7.3 Autres charges d'exploitation

	31/12/2016	31/12/2015
	en CHF	en CHF
Coût des locaux	-373	-375
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	-790	-761
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations, ainsi qu'au leasing opérationnel	-29	-27
Honoraires de la société d'audit	-116	-117
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	-113	-114
- dont pour d'autres prestations de service	-3	-3
Autres charges d'exploitation	-1'005	-912
- dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	0	0
Total des autres charges d'exploitation	-2'313	-2'192

7.4 Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées

Les décisions de taxations définitives pour les périodes de 2012 à 2015 de la part de l'Administration cantonale des impôts ont fait ressortir des produits extraordinaires pour MCHF 492.

7.5 Impôts courants et latents

	31/12/2016	31/12/2015
	en CHF	en CHF
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	-325	-627
Constitution de provisions pour impôts latents	0	0
Total des impôts	-325	-627
Taux d'imposition sur la base du résultat opérationnel	37.49%	38.00%

La charge fiscale pour l'exercice 2016 est estimée à MCHF 522.

La taxation définitive pour les années 2012 à 2015 a permis d'ajuster le compte passif de régularisation et explique la différence avec la charge courante présentée au compte de résultat.

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A l'Assemblée
générale de la
Caisse d'Epargne
Riviera, société
coopérative,
Vevey

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Caisse d'Epargne Riviera, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raison-

nable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées, ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 23 mars 2017

BDO SA



Patrick Cattin
*Expert-réviseur agréé /
Auditeur responsable*



Isabelle Cartier-Rumo
Expert-réviseur agréé

DEVOIRS DE PUBLICATION EN LIEN AVEC LES FONDS PROPRES ET LES LIQUIDITES

Selon Circ. FINMA 2016/1 (publication partielle dans le sens du Cm 15 ss.)

EXIGENCES EN MATIÈRE DE FONDS PROPRES

Montants en milliers de francs

Montants en milliers de francs		31/12/2016	31/12/2015
Fonds propres pris en compte		40'862	40'063
Fonds propres de base durs (CET1)		26'592	26'294
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)		0	0
Fonds propres de base (T1)		26'592	26'294
Fonds propres complémentaires (T2)		14'270	13'769
Fonds propres nécessaires (fonds propres minimaux)		21'066	19'970
Risques de crédit	Approche standard suisse	19'193	18'230
Risques sans contrepartie	Approche standard suisse	447	468
Risques de marché	Approche «de minimis»	545	353
Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	1'333	1'372
(-) Déductions des fonds propres minimaux nécessaires	Approche standard suisse	-452	-453
Volant anticyclique		3'078	2'961
Somme des positions pondérées en fonction du risque		263'325	249'625
Volant anticyclique par rapport à la somme des positions pondérées en fonction du risque		1.17%	1.19%
Ratios de fonds propres			
Ratio des fonds propres de bases durs (Ratio CET1)		10.10%	10.53%
Ratio des fonds propres de base (Ratio T1)		10.10%	10.53%
Ratio en matière de capital réglementaire (T1 & T2)		15.52%	16.05%
Exigences en CET1 (selon les standards minimaux de Bâle)		6.29%	5.69%
Fonds propres minimaux		4.50%	4.50%
Volant de fonds propres		0.63%	0.00%
Volant anticyclique		1.17%	1.19%
CET1 selon les standards minimaux de Bâle disponible après déduction des exigences en AT1 et T2		6.60%	7.03%
Objectif en matière de fonds propres CET1 (selon annexe 8 OFR)		8.17%	8.19%
Objectif de la catégorie de banque 5		7.00%	7.00%
Volant anticyclique		1.17%	1.19%
CET1 disponible		6.60%	7.03%
Objectif en matière de fonds propres T1 (selon annexe 8 OFR)		9.67%	9.69%
Objectif de la catégorie de banque 5		8.50%	8.50%
Volant anticyclique		1.17%	1.19%
T1 disponible		8.10%	8.53%
Objectif pour les fonds propres de base (selon annexe 8 OFR)		11.67%	11.69%
Objectif de la catégorie de banque 5		10.50%	10.50%
Volant anticyclique		1.17%	1.19%
Fonds propres réglementaires disponibles		15.52%	16.05%

LEVERAGE RATIO

Montants en milliers de francs

	31/12/2016	31/12/2015
Leverage Ratio	4.98%	5.15%
Fonds propres de base (CET1 + AT1)	26'592	26'294
Engagement global (Pos. 021)	534'246	510'220

LIQUIDITY COVERAGE RATIO

	TOTAL	TOTAL
Ratio pour la liquidité à court terme LCR		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	331.47%	216.00%
Moyenne 2 ^e trimestre	434.39%	226.50%
Moyenne 3 ^e trimestre	531.14%	116.69%
Moyenne 4 ^e trimestre	531.23%	205.42%
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	26'244	32'826
Moyenne 2 ^e trimestre	33'578	35'279
Moyenne 3 ^e trimestre	41'117	18'225
Moyenne 4 ^e trimestre	42'291	30'013
Flux nets de trésorerie		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	7'917	15'197
Moyenne 2 ^e trimestre	7'730	15'576
Moyenne 3 ^e trimestre	7'741	15'618
Moyenne 4 ^e trimestre	7'961	14'611

LA CER S'AFFICHE

Une Banque active
dans le financement.



Crédit de
transformation



CAISSE
D'ÉPARGNE
RIVIERA
BANQUE DE PROXIMITÉ
DEPUIS 1814

Vous créez,
nous finançons

www.ce-riviera.ch

Crédit de
construction et
prêt hypothécaire

CAISSE
D'ÉPARGNE
RIVIERA
BANQUE DE PROXIMITÉ
DEPUIS 1814

www.ce-riviera.ch



tivité
le
cement



Partenaire du Festival
des Arts et de la rue
www.ce-riviera.ch



CAISSE
D'EPARGNE
RIVIERA

**BANQUE DE PROXIMITÉ
DEPUIS 1814**

Vevey

Caisse d'Epargne Riviera
Avenue Paul-Ceresole 3
CH – 1800 Vevey

T. +41 (0)21 925 80 25
F. +41 (0)21 925 80 20

Montreux

Caisse d'Epargne Riviera
Place du Marché 10
CH – 1820 Montreux

T. +41 (0)21 966 75 25
F. +41 (0)21 966 75 20

www.ce-riviera.ch
contact@ce-riviera.ch

Impressum

Graphisme

l'elixir sàrl
www.lelixir.ch

Photos

l'elixir sàrl
www.lelixir.ch
Looka
www.looka.ch

Photolithographie

BBH Huther & Partners
www.bbhgraphic.com

Impression

I-Press Montreux
www.ipress-montreux.ch

Papiers

Couverture : Profibulk 1.1, FSC, 300 g/m²
Intérieur : Profibulk FSC 150 g/m²

Tirage

750 ex.

Achevé d'imprimer en mars 2017.



